

CHAPITRE 3

PRINCIPALES ACTIONS A MENER

➤ Matériels à utiliser :

- ❖ Véhicule garde municipal (EMDA)
- ❖ Cloches de l'Eglise de l'Epine (Tocsin)
- ❖ Sirène

La commune ne dispose pas d'une sirène homologuée.

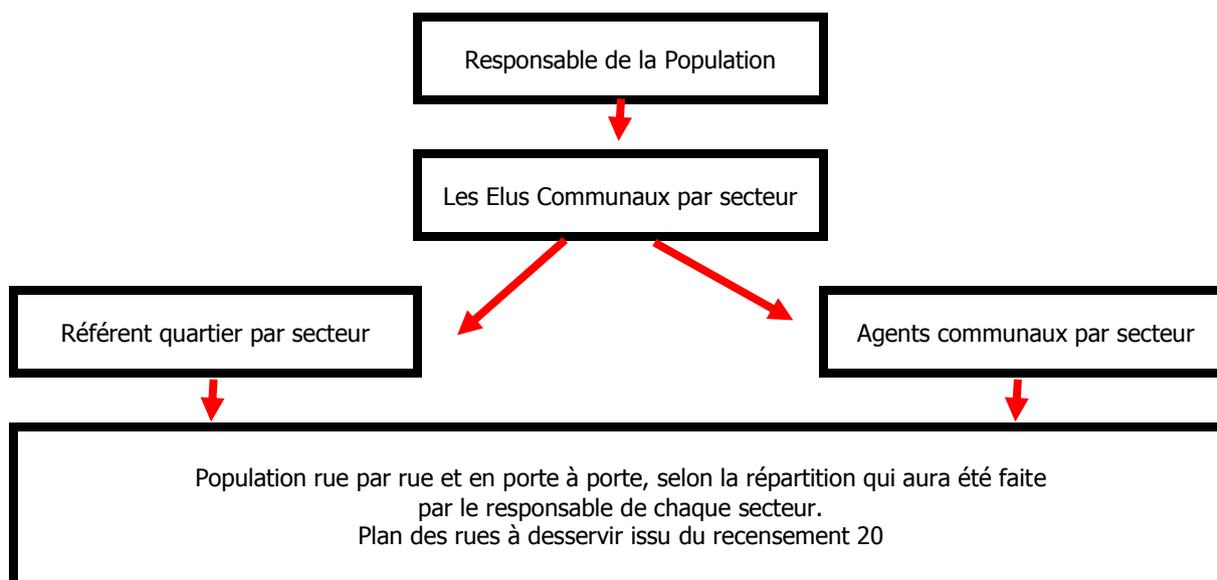
➤ Equipes constituées :

- ❖ Par quartier / commune divisée en 6 secteurs
- ❖ Réserve communale
- ❖ Services techniques municipaux

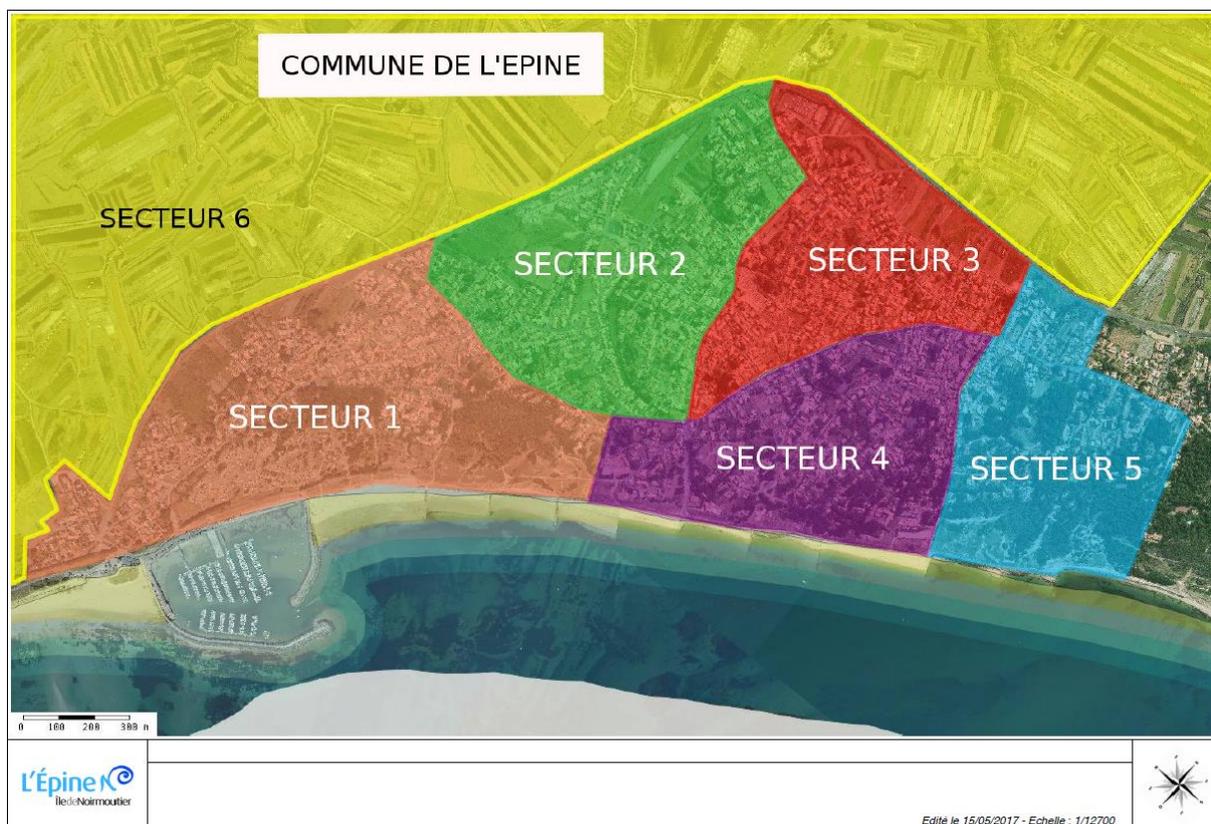
➤ Radios à écouter :

- ❖ France bleu Loire Océan FM 101.6
- ❖ Radio Alouette FM 103.2
- ❖ Nov FM 93.1

PRINCIPE DE LA RESERVE COMMUNALE



- ❖ Partition de la commune en 6 secteurs prédéterminés :



Liste des rues par secteur annexe

- ❖ Détail de chaque secteur (**cf annexe 20**)
- ❖ Circuit de l'alerte

1^{ère} zone d'alerte (**cf annexe 21**)

1. Passage de la police municipale dans les rues concernées par l'alerte avec le véhicule équipé d'un EMDA (ensemble mobile de diffusion d'alerte)
2. Cloches de l'église tocsin
3. Sirène
- 4.

Cartographie de la commune (cf annexe n° 20)

SECTEURS	ELUS	BENEVOLES	OBSERVATIONS
SECTEUR 1 ORANGE « LA BOSSE »	Roseline Baranger Marie-France Fradet	Titulaire : Régis Baranger Suppl : Bénévoles : Luc Belliard, Mura Tachlian	
SECTEUR 2 VERT « LES CLOUDIS » « L'ÉGLISE »	Dominique Chantoin Michel Allemand Marie-Ange Chaigneau	Titulaire : Michel Allemand Suppl : Marie-Ange Chaigneau Bénévoles : Michel Mels Daniel Montassier Laurent Touzot Supp Bénévoles : Gilles Devenyns Pierre Garbaccio,	
SECTEUR 3 ROUGE « CENTRE VILLE »	Mauricette Richard	Titulaire : Mauricette Richard Suppl : Bénévoles : Christian Guérin Guy Gendron Paul Raimond Sébastien Guérin	
SECTEUR 4 MAUVE « LA MARTINIÈRE »	Jean-Pierre Brunet	Titulaire : Jean-Pierre Brunet Suppl : Bénévoles : Christian Ganachaud Vincent Orger Hugues Renaud	
SECTEUR 5 BLEU « LES ELOUX »	Jacques Bobin	Titulaire : Michel Allaire Suppl : Bénévoles : Yannick Chauvin, Jacques Bobin Alain Roger,	
SECTEUR 6 JAUNE « MARAIS » ou « ECLUSES »	Bruno Fouasson Jean-Marie Palvadeau	Titulaire : Bruno Fouasson Suppl : Bénévoles : Jean-lou joseph fouasson Jean-Marie Palvadeau	

**ATTENTION, ALERTE
SANS EVACUATION DES POPULATIONS**

Un risque d'inondation menace votre quartier.

Préparez-vous à évacuer sur ordre si cela devenait nécessaire.

Restez attentifs aux instructions qui vous seront données pour votre sécurité.

**ATTENTION, ALERTE
AVEC EVACUATION DES POPULATIONS**

Une inondation exceptionnelle est attendue.

Evacuez immédiatement la zone où vous vous trouvez, dans le calme.

Rejoignez le point de ralliement dont vous relevez et suivez toutes les instructions données par le maire ou les forces de l'ordre.

**ATTENTION, ALERTE
AVEC CONFINEMENT DES POPULATIONS**

Une inondation exceptionnelle est attendue.

Vous devez rester chez vous et calfeutrer les ouvertures. Ensuite, attendez à l'étage les consignes.

N'allez pas chercher vos enfants à l'école, et suivez toutes les instructions données par les agents communaux ou les forces de l'ordre.

- Lieux dans lesquels la commune met à disposition de l'information sur l'événement :

Mairie de L'Épine
Capitainerie du port de Morin

Site internet de la commune : www.lepine-iledenoirmoutier.fr
Site internet de la capitainerie :

Radios locales :

France bleu Loire Océan FM 101.6
Radio Alouette FM 103.2
Radio Nov FM 93.1

- Mise en place d'un numéro vert :
- Informer la population par tous moyens dont sirène ou SMS

**RISQUE INONDATION/SUBMERSION
EROSION LITTORALE**

- ❖ Surveillance de la montée des eaux marines et pluviales
- ❖ Alerte de la cellule de crise
- ❖ Déclenchement de l'alerte à la population
- ❖ Consignes de confinement ou d'évacuation
- ❖ Gestion de la crise
- ❖ Fin de l'alerte
- ❖ Fin de crise

Dispositif vigilance grandes marées (cf annexe n° 23)

Dispositif première zone d'alerte (cf annexe n° 21)

RISQUE INCENDIE/FEU DE FORET

- ❖ Vigilance renforcée en période estivale
- ❖ Cellule de crise déclenchée par les sapeurs-pompiers
- ❖ Déclenchement de l'alerte à la population
- ❖ Procédure spéciale pour les terrains de camping
- ❖ Consignes de confinement ou d'évacuation
- ❖ Gestion de la crise
- ❖ Fin d'alerte
- ❖ Fin de crise

Dispositif feu de forêt/camping (cf annexe 17)

RISQUE POLLUTION AUX HYDROCARBURES ET PRODUITS CHIMIQUES

- ❖ Alerte par le CODIS ou le CROSS ou la Préfecture ou la commune
- ❖ Prise des arrêtés d'interdiction d'accès aux plages, de la pêche aux coquillages et de la pratique de la baignade
- ❖ Réquisition des services techniques municipaux pour nettoyage des plages souillées
- ❖ Demande de déclenchement du dispositif POLMAR terre au préfet si besoin
- ❖ Gestion du nettoyage des plages (gestion de crise)
- ❖ Fin de la crise
- ❖ Fin du dispositif
- ❖ Bilan du dispositif
- ❖ Annexé la liste des pictogrammes (annexe 25)

RISQUE SISMIQUE

- ❖ Alerte par les services de l'Etat
- ❖ Déclenchement de la cellule de crise
- ❖ Déclenchement de l'alerte à la population
- ❖ Gestion de la crise
- ❖ Fin d'alerte
- ❖ Fin de crise
- ❖ Liste des pictogrammes (annexe 25)

SECTEURS	Détermination des points de rassemblement (hébergement)/Aire de comptage	Points d'accueil (hébergement)
SECTEUR ORANGE 1 « LA BOSSE »	Parking Port de Morin	Hôtel les Esseppes Tél : Maison des Jeunes Tél :
SECTEUR VERT 2 « LES CLOUDIS L'EGLISE »	Maison des Jeunes Place du Docteur Plantier	Salle de sport Vents des Iles (4 Vents) Tél : Port : M. François Gautier
SECTEUR ROUGE 3 « CENTRE VILLE »	Place du Docteur Plantier	Eglise Presbytère Maison Ducongé Salangane
SECTEUR MAUVE 4 « LA MARTINIÈRE »	Parking de la Cabane Parking de la Thibaudière	Centre les Fauvettes Tél Port : Mme Giffart
SECTEUR BLEU 5 « LES ELOUX »	Place de la Rabiette Parking de l'Océan	Colonie du Mans Les 4 Vents Tél : Port : M. Philippe Herbaut
SECTEUR JAUNE 6 « LES MARAIS »	Se rapprocher au plus près des points de rassemblements ci-dessus	

POSTE DE COMMANDEMENT : MAIRIE DE L'EPINE



- RASSEMBLEMENT
- ACCUEIL
- PC

SECTEUR 1 La Bosse	SECTEUR 2 Les Cloudis –L'Église	SECTEUR 3 Centre Ville
SECTEUR 4 La Martinière	SECTEUR 5 Les Eloux	SECTEUR 6 Les Marais

Détermination des points de rassemblement (aire de comptage)	Points d'accueil et d'hébergement
Parking du Morin	Salle de sport de la Pré au Jon Salle polyvalente de la Salangane Eglise St Jean Hôtel des Esseppes
Place Général De Gaulle	

Désignation du mode de transport collectif choisi entre les points de rassemblement et le(s) centre (s) d'accueil/hébergement :

Réquisition du véhicule 9 places des Quatre Vents
Réquisition des 3 taxis et ambulances
Réquisition des bus présents sur la commune si la circulation automobile reste possible.

Détermination du/des centre (s) d'accueil et/ou d'hébergement (s) pressenti (s) :

- Centre Les 4 Vents
- Centre de vacances les Fauvettes
- Colonie du Mans
- Hôtel « les Esseppes »
- Eglise de l'Epine
- Presbytère
- Salle de la Salangane
- Ecole
- Salle des sports
- Vents des Iles
- Maison des Jeunes
- Maison Ducongé

Désignation du personnel affecté au (x) centre (s) d'accueil et/ou d'hébergement :

Désigné par le responsable lieux publics et ERP.
Un responsable des agents de service.

Procédures pour assurer le ravitaillement de personnes hébergées :

Liste de présence des personnes hébergées gestion des entrées/sorties
Liste de courses type

Procédures de mise en place d'équipements de couchage et de couvertures :

Aucun matériel n'est disponible au service communal pour l'installation de couchages sauf tatamis de la Salle des Sports.
Pour la distribution des couchages et des couvertures, il faudra faire appel à la protection civile ou au centre de vacances.
Liste des personnes hébergées, recensement des moyens dont elles disposent